

LIBÉ-ÉCONOMIE

NOUVEAUX MARCHÉS POUR L'ENTREPRISE DE PAYNS

Laurençot S.A enfonce le clou

C'est une évidence économique et c'est presque une tautologie que de le dire, une entreprise qui ne progresse pas, qui n'investit pas se condamne à reculer puis à disparaître.

Dans cette optique Paul-François Laurençot, Pdg des établissements du même nom implantés à Payns vient d'investir dans un robot de clouage dont l'acquisition nécessitait également une nouvelle usine relais dont l'inauguration avait lieu vendredi dernier.

ENTOURÉ de Mme Danielle Boeglin, vice président du conseil général, du maire de Payns, M. Michel Sainton, de plusieurs acteurs de la profession et de l'état-major de la société, M. Laurençot était à la fois fier et ému de présenter cette nouvel-

le étape de développement de l'entreprise familiale.

La machine essentiellement destinée à la caisserie autorise à répondre désormais à la demande de nouveaux marchés. Le cloueur automatique belge offre 9999 programmes permettant de réaliser des éléments de caisse de 7 mètres de long. Un investissement avec le bâtiment de 3,5 millions de francs plus que nécessaire : « *la machine fonctionne en 3/8 depuis quinze jours* » soulignait le président qui remerciait par ailleurs « *le personnel qui suit depuis plusieurs mois des stages de reconversion ou de formation* ».



La machine a fait la preuve de son efficacité.

En quelques mots

Entreprise familiale créée en 1924, son actuel Pdg représente la troisième génération.

Avec un chiffre d'affaires de 32 millions de francs en 1998 dont 20 % réalisé avec Renault et 67 salariés, la société est en pleine expansion.

Son activité s'exerce dans cinq spécialités : contreplaqué, caisses, emballage, conditionnement et palettes.

Si la quasi-totalité de sa production est écoulée sur le marché français, en revanche, 90 % des palettes et caisses sont utilisées par ses clients pour l'exportation.

Quant à l'usine expliquait-il « *elle correspond tout à fait à nos besoins d'espace, de clarté, d'hygiène et de sécurité* ».

Le choix d'une usine-relai était justifié par M. Michel Sainton : « *Dans un contexte économique de plus en plus difficile, il est important d'aider une entreprise* ».

Une contribution aux charges, au développement

commercial et à l'emploi (trois nouveaux postes ont été créés depuis cette expansion) dont la commune profite en retour par la pérennisation voire l'accroissement de la taxe professionnelle si indispensable à son budget.

L'opération de financement supervisée par Mme Boeglin a reçu également le concours du conseil général, de l'Etat et

une participation de la société elle-même.

Le clou de cette inauguration a consisté bien entendu à pointer les performances du robot par une démonstration in situ, plus explicite que tous les discours. Avec cette machine assistée par ordinateur, Laurençot S.A. a résolument mis un pied dans le second millénaire.